

Choc des savoirs: Quelles conséquences dans le 1^{er} degré ?

**C'est un ensemble de mesures qui visent à :
Prescrire - Classer - Trier**

Prescrire

Avec la labellisation des manuels:

Un comité de labellisation vérifiera:

- La conformité par rapport aux programmes
- La qualité pédagogique par rapport à un référentiel mis au point par le conseil scientifique de l'éducation dirigé par Stanislas Dehaenne*

Quels sont les risques de cette labellisation?

Choisir une option pédagogique et l'imposer: Seuls les manuels labellisés seront financés par l'État. Les communes réduiront d'autant le budget alloué aux écoles. Cela consiste à imposer en prétendant ne pas le faire. D'abord les CP/CE1 puis tous les manuels jusqu'à la terminale.

Brider très largement la liberté pédagogique: Cette labellisation des manuels est de fait en totale contradiction avec les déclarations pour une école plus inclusive. La labellisation s'inscrit dans une volonté plus générale de maîtrise des outils pédagogiques en lien avec le souhait gouvernemental de contrôler la jeunesse (SNU et uniforme).

Avec la réécriture des programmes:

En maternelle, les projets de programmes sont axés sur les savoirs fondamentaux dès la petite section, structurés par âge, avec des objectifs et des exemples de réussite ainsi que des éléments de vigilance pour les PE. Il s'agit d'une feuille de route plutôt qu'un programme, calquée sur le fonctionnement de l'école élémentaire.

En cycle 2, les nouveaux programmes indiquent des attendus et des prescriptions beaucoup plus précises en terme d'objectifs et de modalités de mises en œuvre (postures et gestes pédagogiques y sont même décrits) dans les classes. Prétextant rendre plus explicites les objectifs, les enseignant.es se voient surtout beaucoup plus contraint.es. Ces programmes accompagnent la hausse importante du nombre de collègues contractuel.les recruté.es sans formation sérieuse et auxquels ils serviront de guide pédagogique.

Tant en maternelle qu'en élémentaire, ces programmes ne tiennent absolument pas compte des rythmes de développement de l'enfant et des particularités des élèves à besoins spécifiques.

* (qui fut le bras droit de Blanquer) à l'origine de la pédagogie des savoirs fondamentaux et du retour d'expérience dans les classes à partir des apports de la psychologie cognitive et des neuro-sciences.

Classer

Grâce aux **évaluations généralisées** à tous les niveaux de l'école élémentaire. Pour rappel, les évaluations nationales de CP et CE1 avaient été mises en place pour accompagner et vérifier l'efficacité du protocole de dédoublements, elles ont ensuite été étendues.

Les évaluations standardisées vont donc se transformer en **outil de pilotage** par le chiffre de l'ensemble du système éducatif. Et se multiplier pour accompagner la mise au pas des pratiques décrites ci-dessus (cf prescrire). De nombreuses questions se posent : y aura-t-il une attribution des moyens différenciée suivant les résultats aux évaluations ? Une attribution des primes des enseignants suivant les résultats ? (cf la lubie du ministre de la fonction publique d'un salaire au mérite).

Trier

En **facilitant les redoublements**: il s'agit d'autoriser la mise en place d'un redoublement imposé. Deux risques importants: la perte de confiance en notre école de la part des familles et le renforcement du tri social. On peut imaginer qu'à terme les élèves soit disant moins performants soient relégués. La réduction des difficultés scolaires nécessite d'autres moyens que le redoublement dont les effets négatifs ont déjà été mesurés.

En participant à la constitution des **groupes de niveaux** du collège, en s'appuyant sur les évaluations standardisées, support idéal.

Ces réformes s'inscrivent dans un contexte de **déni de démocratie dans l'Éducation Nationale**: l'ensemble des organisations syndicales et des membres du conseil de l'Éducation s'y est opposé mais elles sont mises en place tout de même. **Les conséquences sur l'école et les personnels sont importantes.**

Sud Education 93 revendique toujours:

- l'abandon du choc des savoirs
- des classes de 20 élèves maximum partout
- plus de maitres.ses que de classes
- des aesh pour chaque élève notifié
- des personnel.les médico-sociaux



Pour en savoir plus https://www.youtube.com/watch?v=oF_Y4SqUrAk

Contacts / Permanences syndicales

@ contact@sudeducation93.org

Lundi de 9h à 17h à Montreuil : ☎ 07 49 93 54 27 Bourse du travail de Montreuil, 24 rue de Paris

Mardi à vendredi de 9h à 17h à Saint-Denis : ☎ 06 88 66 47 23 Bourse du travail de Saint-Denis, 9-11 rue Génin